## Drogues illicites

Les drogues illicites constituent une grave menace sur le double plan médical et social. Le trafic de la drogue peut compromettre directement et indirectement la légitimité des gouvernements, leur capacité de gouverner et la stabilité des économies nationales.

Comme il en a été convenu à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial des drogues, le Canada continuera d'appuyer une approche multilatérale équilibrée en s'efforçant de réduire à la fois la demande (reliée surtout aux aspects sociaux et médicaux) et l'offre (interdiction et application de la loi). Il maintiendra son soutien financier aux travaux du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, qui offre une aide pratique et des conseils relatifs aux politiques à adopter pour faciliter la mise en œuvre des résultats de la session extraordinaire.

À l'OEA, le Canada est l'un des principaux partisans de la mise en place d'un mécanisme multilatéral d'évaluation (MME), un processus innovateur d'examen par les pairs visant les gouvernements du continent américain, chargé d'étudier les réponses nationales et collectives au problème de la drogue. Les résultats du MME feront l'objet d'un compte rendu au Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec en 2001.

## Terrorisme

Quels que soient les motifs de ses auteurs, l'action terroriste utilise la menace contre les personnes comme principal outil de persuasion. En lançant des attaques retentissantes contre les gouvernements établis ou en menant une action persistante de faible intensité visant à saper l'autorité publique, le terrorisme menace la sécurité des populations civiles et la stabilité des sociétés.

Le Canada s'efforce de consolider et de développer le cadre antiterroriste international actuel pour combattre ce fléau et ses répercussions sur les populations et les sociétés. Cela comprend les efforts permanents déployés par le Canada et d'autres pays, y compris ses partenaires du G-8, pour encourager la ratification et l'application des 12 conventions traitant de différents types d'actes terroristes. Les deux dernières - la Convention pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et la Convention internationale sur la suppression des actes de financement du terrorisme - constitueront d'importants éléments de ce régime lorsqu'elles entreront en vigueur.

## « Connectivité » et lutte contre la toxicomanie

La toxicomanie et le trafic de la drogue constituent une grave menace pour la sécurité et le bien-être des populations des Amériques, en particulier les jeunes. C'est pourquoi, à l'Assemblée générale de l'OEA qui s'est déroulée à Windsor en juin 2000, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies a lancé la dernière version du Centre d'information virtuel sur l'alcool, le tabac et les autres drogues (VCATOD). Ce projet innovateur, réalisé avec l'appui du Canada, est concu pour aider les gouvernements et les ONG du continent à se servir de l'internet et des bases de données qui y sont disponibles pour créer des réseaux d'échanges de renseignements et de ressources en appui à la prévention et au traitement de la toxicomanie et pour diffuser des renseignements de haute qualité sur la nature, l'étendue et les conséquences de la consommation de drogues licites et illicites.

